



VIDE GRENIER

- ◆ **Dimanche 8 Octobre 2023**
de 9 h à 18 h
- ◆ **Salle polyvalente**
Rue du Colonel BEZIER
44210 Ste Marie sur Mer
- ◆ **Organisé par la Chorale La FREGATE**
- ◆ **INSCRIPTION et RENSEIGNEMENTS :**
Jean Luc GUERIN
06 03 07 20 61
- ◆ **Boissons et restauration en vente sur place**

**Ce vide grenier pourra être annulé
si les conditions sanitaires l'exigent.**

REGLEMENT

- 1 – La CHORALE LA FREGATE DE PORNIC est organisatrice d'un vide grenier se tenant à la salle polyvalente des sports de STE MARIE SUR MER, le dimanche 8 octobre 2023 de 9h à 18 h
- 2 - Le vide grenier est réservé aux particuliers non professionnels ; les particuliers sont autorisés à participer « aux ventes au déballage » en vue de vendre exclusivement des objets personnels, usagés et qui n'ont pas été achetés pour la revente, deux fois par an au plus, conformément à l'article 21 de la loi 2005-882 du 2 août 2005.
- 3 - L'exposant doit communiquer les renseignements demandés par son inscription au registre de la manifestation. Toute inscription ne sera validée qu'à réception de la fiche d'inscription intégralement remplie, accompagnée de la photocopie recto verso de la pièce d'identité et du paiement de l'emplacement à raison de 4€ le mètre linéaire (emplacement minimum 3m et multiple de 3)
- 4 - Dès son arrivée, l'exposant se dirigera vers les organisateurs, muni de sa pièce d'identité pour retirer le n° de son emplacement.
- 5 - Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. L'organisateur seul sera habilité à le faire si nécessaire.
- 6 - Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que perte, vol, casse ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants...). L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.
- 7- Les objets qui resteront invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur le lieu du vide grenier. L'exposant s'engage donc à remporter les invendus. Tout pollueur identifié pourra être passible d'une amende délivrée par les autorités compétentes
- 8 - La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à : J.Luc GUERIN - LA FREGATE
39 Route de la Source
44730 St Michel Chef-Chef

Accompagné de la **photocopie de la pièce d'identité** (recto-verso) de l'exposant et d'un **chèque** du montant de l'emplacement à l'ordre de :

CHORALE LA FREGATE

Toute inscription sera validée uniquement à réception du dossier complet au plus tard le 26 septembre 2023.

Passée cette date, les inscriptions se feront en fonction des places disponibles.

Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez au :

06.03.07.20.61

VIDE GRENIER DU 8 OCTOBRE 2023

Nom : Prénom :.....
Tél :..... Mail :.....
Nombre de ml :..... (*minimum 3 m et multiple de 3*)
Prix du ml : 4 € Total :.....€
Chèque joint : n°..... Banque :
Signature :

ATTESTATION – INSCRIPTION PERSONNE PHYSIQUE VIDE GRENIER 8 OCTOBRE 2023

Je soussigné(e) NOM PRENOM.....
Né(e) le.....à.....Département.....
Adresse.....
Code Postal :..... Ville.....
Titulaire de la pièce d'identité n°.....délivrée le.....
Par
N° d'immatriculation de mon véhicule.....
Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du code du commerce)
- ne pas avoir participé à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal).

Fait à le.....

Signature :